

Phytotechnologies

Termes français connexes

Termes / notes	Définitions	Distinction d'avec les phytotechnologies/Inconvénients/Avantages
Génie végétal	«Le génie végétal se définit comme l'utilisation de plantes, de parties de celles-ci et de semences afin de résoudre les problèmes de l'ingénieur dans les domaines mécaniques de la protection contre l'érosion, de la stabilisation et de la régénération des sols. » (Adam, Philippe et al., 2008, p.43)	N'inclut pas les phytotechnologies opérant des transformations biochimiques de la matière (ex. : marais filtrants). Traduction anglaise exacte non-disponible.
Génie écologique Expression utilisée pour la première fois en 1962, par Odum, le père de l'écologie des écosystèmes (Mitsch et Jorgensen, 2003; Odum, 1962).	« Le génie écologique consiste en l'utilisation de processus écologiques à l'intérieur de systèmes naturels ou d'imitations construites de systèmes naturels pour l'atteinte d'objectifs d'ingénierie. » (t.d.a. Kangas, 2004, p.1) « Le génie écologique : peut être utilisé pour la conservation, la réhabilitation, la restauration ou la création d'écosystèmes. » (CEMAGREF, 2004, p.1)	Inclut des systèmes fondés sur les microorganismes et dépourvus de végétaux vasculaires supérieurs tels que la bioremédiation ou l'ingénierie du compostage. Exclut parfois les applications mécaniques du génie végétal. Terme largement utilisé.
Phyto-ingénierie	« La phyto-ingénierie telle que nous la définissons, consiste à toute forme d'utilisation de végétaux supérieurs comme alternative aux technologies traditionnelles pour des fins d'amélioration de la qualité	Terme retenu pour le premier colloque québécois portant sur les phytotechnologies. Terme abandonné par la suite, car le terme d'ingénierie ne peut être utilisé dans la désignation d'une société selon la Loi sur les Ingénieurs de la Province de Québec.

	environnementale. » (Institut de recherche en biologie végétale, 2007).	
Biogénie	Traduction impropre de <i>bioengineering</i> , équivalent anglais du génie végétal. La définition française de biogénie (traduction de <i>biogeny</i> ou de <i>biogenesis</i>) étant notamment: « partie de la biologie qui a pour objet l'étude de l'évolution des organismes vivants, au cours de leur vie individuelle et en tant qu'espèce ». (Conseil international de la langue française). Terme absent du <i>Grand Dictionnaire terminologique</i> de l'Office québécoise de la langue française (2005).	Voir plus haut remarques sur l'utilisation du terme génie.

Références :

Adam, Philippe, Nicolas Debiais, François Gerber et Bernard Lachat. 2008. *Le génie végétal*. La documentation française, Paris.

Centre de recherche CEMAGREF. 2004. Le génie écologique au service de l'homme et de la nature. CEMAGREF. En ligne. <http://www.cemagref.fr/informations/Actualites/colloque/feteSC_2004/Genieecologique_W.pdf> (page consultée le 18 septembre 2007).

Conseil international de la langue française (CILF). *Base de terminologie*, Conseil international de la langue française. En ligne. <<http://www.cilf.org/bt.fr.html>> (page consultée le 14 janvier 2008).

Gouvernement du Québec. Loi sur les ingénieurs, Chapitre I-9, *Lois et règlements du Québec*, Québec: Éditeur officiel. En ligne. <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/I_9/I9.html> (page consultée le 6 janvier 2008)

Institut de recherche en biologie végétale. 2007. *Colloque sur la phyto-ingénierie du Québec*. Institut de recherche en biologie végétale en collaboration avec le Jardin botanique de Montréal. Lundi 18 juin 2007.

Kangas, Patrick. 2004. *Ecological Engineering, Principles and Practice*. Boca Raton, Floride : CRC Press.

Odum, H.T. 1962. "Man and Ecosystem", Proceedings, Lockwood Conference on the Suburban Forest and Ecology. Bulletin Connecticut Agric. Station.

Office de la langue française du Québec, 2005, *Grand dictionnaire terminologique*, Gouvernement du Québec. En ligne. < http://www.granddictionnaire.com/btml/fra/r_motclef/index1024_1.asp> (pages consultées le 14 janvier 2009).